

Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version: 5/EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 Date d'impression 18.04.18 remplace la version: 4 / EU

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**wcDISINFECT** 

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/préparation

Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. Réservé uniquement à un usage professionnel.

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH

Lunastrasse 5 A-5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456 +43 (0)5 0456 7777 No. Fax

E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.at

Service émetteur / Regulatory Affairs

téléphone

Adresse email de la regulatoryaffairs@hagleitner.at

personne

responsable pour cette FDS

#### Adresse/Fournisseur

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH

Lunastrasse 5 AT5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456 No. Fax +43 (0)5 0456 7777 regulatoryaffairs@hagleitner.at

Adresse email de la

personne

responsable pour cette FDS

Distributeur Suisse: HYPROS SA

Pont-du-Centenaire 144 1228 PLAN-LES-OUATES

Tél. 022 338 35 00 hypros@hypros.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**TOX INFO SUISSE: 145** 

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version : 5 / EU Date de révision: 02.12.2016 the date of issue: 08.07.14 remplace la version : 4 / EU Date d'impression 18.04.18

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations

nationales/locales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

Réservé uniquement à un usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008)

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

No. CAS 68424-85-1 No. EINECS 270-325-2

Concentration >= 0,25 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1 H290 Skin Corr. 1B H314 Aquatic Acute 1 H400 Acute Tox. 4 H302 Aquatic Chronic 1 H410 Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Chlorure de didécyldiméthylammonium

No. CAS 7173-51-5 No. EINECS 230-525-2

Numéro 01-2119945987-15

d'enregistrement

Concentration  $\Rightarrow$  0,1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301 Skin Corr. 1B H314 Aquatic Acute 1 H400 Flam. Liq. 3 H226 Aquatic Chronic 2 H411

### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

moins de 5 %:

agents de surface cationiques

constituent: désinfectants



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version: 5 / EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 remplace la version: 4 / EU Date d'impression 18.04.18

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau par petites gorgées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Dyspnée

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

## Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Autres données**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version : 5 / EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 remplace la version: 4 / EU Date d'impression 18.04.18

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Informations concernant l'élimination; voir Section 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Température de stockage recommandée

Valeur 10 25 °C

#### Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé uniquement à un usage professionnel.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Autres données**

Nous n'avons pas de connaissance de limites d'exposition nationales.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### **Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

#### Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gents de protection

Matériau approprié nitrile



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version : 5 / EU Date de révision: 02.12.2016 the date of issue: 08.07.14 remplace la version : 4 / EU Date d'impression 18.04.18

Épaisseur du gant = 0,5 mm Temps de pénétration >= 480 min

z.B.: BRILLANT nitrilX-TREME, Art.-Nr. 4451001000 oder BRILLANT nitrilSTYLE, Art.-Nr. 4451001300

#### **Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

# **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

EtatliquideCouleurincoloreOdeurfaible

valeur pH

Valeur env. 7

Point de congélation

Valeur env. -4 à 4 °C

Point de sublimation

Remarque non déterminé point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

Le coéficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur env. 1 g/cm<sup>3</sup>

température = 20 °C

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

température d'auto-inflammabilité

Remarque non déterminé

Indice de combustion

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux

prescriptions.

Viscosité



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version: 5 / EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 remplace la version: 4 / EU Date d'impression 18.04.18

Remarque non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solide

Remarque non déterminé

La concentration de la saturation

Remarque non déterminé

**Critique point** 

Remarque non déterminé

La constante de dissociation

Remarque non déterminé

**Tension superficielle** 

Remarque non déterminé

**Autres données** 

Aucun(e) n'est connu(e).

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Aucuns connus.

#### 10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Protéger des salissures.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

#### température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux

prescriptions.

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë par voie orale

ATE > 10.000 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version: 5 / EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 remplace la version: 4 / EU Date d'impression 18.04.18

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

>= 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

>= 2000 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

sensibilisation

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Indications générales

non déterminé

#### 12.6. Autres effets néfastes

#### Indications générales

non déterminé

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version: 5 / EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 remplace la version: 4 / EU Date d'impression 18.04.18

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE 20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommendation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

53507 Desinfektionsmittel

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## **Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

14.1. Numéro ONU

UN-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

#### **Autres informations**



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version : 5 / EU Date de révision: 02.12.2016 the date of issue: 08.07.14 remplace la version : 4 / EU Date d'impression 18.04.18

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est disponible

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

moins de 5 %:

désinfectants, agents de surface cationiques

COV

 $COV (CH) = 0 % \\ COV (CE) = 0 %$ 

**Biocide Substance** 

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Concentration 5 g/kg

No. CAS 68424-85-1 Chlorure de didécyldiméthylammonium

Concentration 2,5 g/kg

No. CAS 7173-51-5

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (\*) à gauche de la page.

#### mentions de danger H-de la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1 Liquide inflammable, Catégorie 3

Met. Corr. 1 Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1

Skin Corr. 1B Corrosion cutanée, Catégorie 1B

#### abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods



Nom commercial: wcDISINFECT

Numéro de la matiere: SUB302022140000 Version: 5 / EU Date de révision: 02.12.2016

the date of issue: 08.07.14 remplace la version: 4 / EU Date d'impression 18.04.18

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Civil Aviation Organization

CAS: Chemical Abstracts Service VOC: Volatile Organic Compound

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration DNEL: Derived no effect level

IMO: International Maritime Organization

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

CEFIC: European Chemical Industry Council PNEC: Predicted no effect concentration DMEL: Derived minimal effect level DNEL: Derived no effect level

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

**UN: United Nations** 

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

